

Déposé le : 2015-06-09
N° de dépôt : CAT- 059
Secrétaire : Maxime Pouquet

9 juin 2015

Projet de loi d'intérêt privé 208, Loi concernant la Ville de Saint-Félicien

Monsieur le Président,
Membres de la Commission de l'aménagement du territoire,

Je m'appelle Francine Roy et je suis citoyenne de Saint-Félicien depuis 8 ans, originaire de Sherbrooke. Depuis quelques mois déjà, une mobilisation citoyenne de plus en plus importante a pris forme dans notre ville. Les gens s'intéressent et suivent de près tout ce qui se passe au sein du conseil municipal. Ils posent des questions au sujet des différents projets de la Ville et en particulier celui des Serres Toundra qui auraient dû déjà être en exploitation.

Cependant, au moment où tout semblait réglé, nous avons appris que le projet de Parc agrothermique changeait d'emplacement pour être situé à côté de l'usine de Produits Résolu qui est un partenaire privé dans ce projet. La Ville annonce alors qu'elle projette d'amener l'aqueduc au Parc agrothermique pour desservir uniquement les bureaux et non les serres elles-mêmes qui puiseront l'eau à même la rivière Ashuapmushuan. Le projet est mis sur la glace actuellement, car il semble y avoir blocage avec la subvention accordée pour les infrastructures alors que les serres devaient être construites à l'ancien emplacement.

Au même moment, les citoyens s'inquiètent de plus en plus au sujet des investissements accordés à ce projet par la Ville. Ils posent des questions lors des séances du conseil, mais les réponses sont courtes, vagues et souvent même, M. le maire refuse de donner des détails sur ce projet.

Devant l'inquiétude et les questionnements soulevés par les agissements du conseil municipal, un comité de citoyens a vu le jour. Son objectif principal est de veiller à ce que le conseil municipal observe un haut niveau de transparence dans ses actions et à renseigner la population à ce sujet au moyen de la page Facebook «Gens de St-Félicien, debout ».

Je fais partie de ce comité de citoyens et je suis ici aujourd'hui pour vous dire que je m'oppose au projet de loi d'intérêt privé 208 – Loi concernant la Ville de Saint-Félicien.

Je conteste l'article 1 de cette Loi qui donne à la Ville de Saint-Félicien le choix du mode de sélection des administrateurs et des dirigeants d'un organisme à but non lucratif qui aura pour mandat de gérer le Parc agrothermique. Je crois que la Ville qui gère nos taxes doit donner à tous les citoyens un droit de parole et de regard sur la gestion de ce Parc agrothermique.

Je conteste aussi ce projet de loi d'intérêt privé qui prévoit d'amener l'aqueduc au Parc agrothermique aux frais des contribuables pour desservir quelques bureaux administratifs alors que près de 500 résidences de Saint-Félicien sur la pointe de Saint-Méthode n'ont toujours pas l'aqueduc. La Ville projette d'amener l'aqueduc dans ce secteur d'ici 3 ans et demain le 10 juin, les citoyens qui s'opposent au règlement d'emprunt de 9 M\$ pour amener l'aqueduc dans ce secteur sont invités à signer le registre. Avec un tel règlement d'emprunt et une dette de plus de 12 000 \$ par branchement dans le secteur de Saint-Méthode, pensez-vous que les quelque 500 résidences auront de l'eau potable sous peu? Je me demande si la Ville qui a affirmé en réunion publique qu'il n'y avait aucune possibilité de subventions pour ce projet informe mal la population au sujet des subventions pour les infrastructures qui sont possiblement toutes consacrées au projet des Serres Toundra.

Je conteste ce projet de loi d'intérêt privé parce que le conseil de Ville manque de transparence dans plusieurs dossiers que nous, les membres du comité de citoyens sommes à approfondir. Nous soupçonnons et nous voulons découvrir jusqu'à quel point les objectifs de nos élus dans les différents projets en cours sont biaisés. Nous en sommes encore au début de nos recherches à ce sujet. C'est pourquoi je vous demande de ne pas adopter cette loi ou du moins, d'en reporter l'adoption à la prochaine session, ce qui nous permettra d'éclaircir plusieurs points obscurs et d'en aviser les citoyens qui souhaitent fortement voir une nouvelle démocratie citoyenne s'établir à Saint-Félicien.

Merci!

Francine Roy